

PROCÈS-VERBAL  
Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **15 avril 2019** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5.

**Liste des Présences :**

Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
<b>Écoles Primaires</b>			
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	Présence
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Présence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Présence
Coursol	Cynthia	Declunder	Présence
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	<i>Absence motivée</i>
de l'Avenir	Marie	Camara	Présence
de l'Équinoxe	Stéphanie	Leblanc	Absence
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	Présence
Demers	Vincent	Legault	Présence
Des Cardinaux	Christian	Pineda	Présence
Des Cèdres	Nadine	Tabet	Présence
Des Ormeaux	Patrick	Mailhot	Absence
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	Présence
Du Parc	Violaine	Cloutier	Absence
Eurêka	Karl	Jean	Présence
Fleur-de-Vie	Amina	Ameur	Absence
Fleur-Soleil	Noémie	Derrien	Absence
Hébert	Evelyne	Morissette	Présence
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	Absence



Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL Jean-Lemondé	Izabela	Cismas	Absence
Jean-XXIII			<i>Aucun représentant</i>
L'Aquarelle	Gina	Soccio	Présence
L'envol	Patricia	Rhéaume	Présence
L'Envolée	Martin	Veilleux	Présence
L'Escale	Robert	Ménard	Absence
L'Harmonie	Pierre	Clément	Présence
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	Présence
La Source	Mélanie	Rousseau	Présence
Le Baluchon	Karine	Poirier	Présence
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	Présence
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	Absence
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	Absence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	Présence
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	Présence
Les Quatre-Vents - <i>Substitut</i>	Amal	Chaanin	Présence
Les Trois-Soleils	François-Hugues	Liberge	Absence motivée
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	Présence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	Présence
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	Absence
Paul-Comtois	Jean-François	Lachapelle	Présence
Paul-VI	Josée	Gauthier	Présence
Pépin	Sabrina	Cacciatore	Présence
Père-Vimont - <i>Substitut</i>	Isabelle	Blanchette	Présence
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	Absence
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	Présence
Saint-François	Pascale	Corbeil	Présence
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	Absence
Saint-Julien			<i>Aucun représentant</i>



Nom de l'école	Prénom	Nom	Statut
<b>COMITÉ DE PARENTS</b> DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL Saint-Norbert	Julie	Brunel	Présence
Saint-Paul	Joanna	Posca	Présence
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	Absence
Sainte-Dorothée	Charles	Roux	Présence
Sainte-Marguerite	Catherine	Venne	Présence
Simon-Vanier	Carine	Constantin	Présence
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	Présence
Villemaire	Vincent	Legault	Présence
<b>Écoles secondaires et spécialisées</b>			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	Présence
CQPEL	Patrick	Martin	Absence motivée
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	Présence
de la Mosaïque			<i>Aucun représentant</i>
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	Présence
Georges-Vanier	Évelyne	Morissette	Présence
Horizon-Jeunesse	Zioud	Sabrina	Absence
Jean-Piaget			<i>Aucun représentant</i>
L'Odyssée-des-Jeunes	Adil	Houidar	Présence
Leblanc	Gévry	Stéphanie	Présence
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	Présence
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	Absence
Saint-Martin	Latifa	Mazhar	Absence
Saint-Maxime	Simon	Semaan	Absence
<b>CCSEHDAA</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	
Commissaire-parent EHDA	Isabelle	Bouchard	Absence
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	Présence
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	Absence
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	Absence motivée

## Procès-verbal

### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 06

### 2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Suzanne Fournier, représentante de l'école Alphonse-Desjardins, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**CP 2019-04-15-001**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. Interventions du public;

Aucune

### 4. Présentation sur PQI et sur la Conversation publique sur l'école;

reporté

### 5. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 18 mars 2019;

Nous procéderons sous peu à l'achat d'un item identifiant les représentants du comité de parents au colloque de la FCPQ.

### 6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 18 mars 2019;

Il est proposé par Amal Chaanin, représentante de l'école d'éducation internationale de Laval, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars après quelques corrections.

**CP 2019-04-15-002**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 7. Intervention des membres;

#### 7.1 Mot du président;

Retour sur la soirée hommage aux bénévoles : Amal a remporté le prix coup de cœur du comité de parents. Il y avait beaucoup de bénévoles présents, ce fut une soirée agréable. Le fait que la soirée soit en avril fait en sorte qu'il y a plus de présences, autant des directions que des bénévoles. Amal Chaanin souligne le travail de M. Martel concernant la vidéo.

Concernant la lettre envoyée au ministre, nous avons reçu une réponse, le ministre est donc au courant de l'existence des comités de parents et nous sommes considérés comme partie intégrante de la prochaine structure organisationnelle.

Pour le calendrier, les 2 pédagogiques consécutives du mois de janvier et qui avaient été enlevées, ont été remises, à la demande du personnel enseignant.

La suggestion du comité de parent de tenter de synchroniser certaines journées pédagogiques par secteur a été bien reçue.

Pour ce qui est de l'invitation pour le maire d'assister à une rencontre, après avoir révisé les notes et pris connaissance du sujet pour lequel il avait été interpellé, soit l'octroi de

terrains, et considérant qu'une annonce sera bientôt faite à ce sujet, il n'est pas pertinent de l'inviter à ce moment-ci.

#### 7.2 Information par les commissaires-parents;

Le ministre de l'Éducation a fait une annonce aujourd'hui à l'effet que les notes de 58-59 % obtenues par les élèves ne seront plus majorées à 60%, que ce soit en classe ou pour les examens du ministère.

Des cours d'été seront offerts pour les élèves qui n'ont pas réussi à obtenir 60% Monsieur Mongi Zitouni, représentant de l'école Mont-de-La Salle se demande s'il y aura suffisamment de place pour tous les élèves dans les cours d'été.

Samedi, la fondation « droit au talent » a concert fait par nos élèves. Un concert qui valait le déplacement!

#### 7.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Il y a eu présentation de l'organisme Gymno pour enfants à besoins particuliers. Les différents programmes offerts sont très intéressants, mais malheureusement, leur liste d'attente est très longue.

La présentation du prix persévérance est faite, la date butoir pour les mises en candidature est prolongée. Certains représentants semblent ne pas avoir eu l'information qui a pourtant été acheminée par courriel. Un rappel aux présidents des CÉ sera fait, car il n'y pas de petites victoires et elles méritent toutes d'être soulignées.

Concernant le plan de localisation pour EHDAA, les pôles de services sont privilégiés afin d'offrir les services de façon plus efficace. Il devrait y avoir au moins 3-4 classes par école. Le CCS a reçu la même consultation que le Comité de parents. La prochaine est prévue le 6 mai.

C'est Mélanie Rousseau qui a reçu le prix coup de cœur au CCSEHDAA.

#### 7.4 Information par la déléguée de la FCPQ;

Le tarif privilégié pour l'inscription au colloque du 1<sup>er</sup> juin a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai,

Lors de la dernière rencontre de la FCPQ à Québec, le ministre Roberge était présent et il a confirmé qu'il voulait régler le problème des terrains, a parlé de la gouvernance, maternelle 4 ans. Il veut de la stabilité pour les élèves et confirme que les parents doivent faire partie prenante dans les écoles.

Les commissions scolaires deviendraient des centres de services. Elles seraient gérées par un CA au lieu des commissaires. Sur le CA, il y aurait des parents qui sont nommés.

Pour être sur le CA, il faudra aussi être sur le CÉ et sur le CP. Les écoles n'ont pas assez d'autonomie et de marge de manœuvre.

Le protecteur de l'élève devra être plus indépendant et accessible.

Les maisons écoles, même si elles semblent être une solution temporaire sont très bien installées

Maternelles 4 ans : il y aura 250 classes ouvertes en septembre et ce sont dans des commissions scolaires qui ont accepté.

Le ministre aimerait que les parents puissent choisir leur école, et que les écoles ne puissent refuser un élève.

#### 7.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

Il n'y a pas eu de rencontre, mais la formation sur la LIP s'est tenue samedi dernier. Sept personnes de Laval y ont assisté.

Il y avait beaucoup de matière à apprendre et il est toujours intéressant de savoir ce qui peut être fait ou non.

#### 7.6 Information par les représentants;

Mme Brunel, représentante de l'école St-Norbert

Il y a 2 ans, 6 roulottes ont été ajoutées à l'école St-Norbert. Leur indice de défavorisation passera de 7 à 9 et 6 autres roulottes sont prévues être ajoutées l'an prochain, avec bloc sanitaire

Dû à l'augmentation de la population, il y aura donc 2 dîners différents, 2 récréations différentes. Les cours d'activités physiques doivent se faire à l'extérieur, mais plusieurs sont annulés à cause de la mauvaise température. Mme Brunel est bien inquiète de l'avenir de l'école et de la qualité de vie des élèves. Mélanie Rousseau mentionne que les parents pourraient refuser la grille-matière et obliger l'école à trouver une autre solution.

Jacques Lorrain, représentant de l'Orée-des-Bois, se demande ce qu'il se passera au niveau du secondaire?

Une des solutions envisagées par la commission scolaire est que l'édifice Cunard servira, entre autres, pour l'éducation aux adultes, ce qui va libérer des places dans les écoles.

### 8. Maternelle 4 ans;

Un projet de sondage qui sera acheminé aux parents est présent. M. Yves-Michel Volcy, ainsi que le service des communications l'a révisé avant qu'il soit présenté ici.

Les directions d'école recevront les directives de transmettre à tous les parents.

CP 2019-04-15-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 9. Avis sur les horaires;

Mise en contexte.

- 54 des 56 écoles primaires n'ont qu'une récréation variant de 15 à 25 minutes et l'amplitude horaire actuelle des écoles primaires ne permet pas d'ajouter de 15 à 25 minutes à l'horaire existant.
- Puisque le transport scolaire est directement relié à l'horaire des écoles et qu'un même autobus peut desservir autant les écoles primaires que secondaires, la restructuration des horaires de l'ensemble des écoles de la CSDL est donc inévitable afin de respecter l'obligation ministérielle quant aux récréations.
- Un nouveau projet d'horaires a donc été préparé en tenant compte de cette nouvelle obligation. Bien que la marge de manœuvre pour l'élaboration des horaires est très restreinte, le conseil des commissaires a tenté de respecter, dans la mesure du possible, les commentaires reçus par les différents organismes et comités consultés cet hiver, notamment quant à la volonté des milieux de ne pas modifier leur horaire actuel de plus de 30 minutes.

Avec l'ajout des récréations de 20 min, l'amplitude présente est compromise, il faut donc ajouter du temps à l'horaire. Comme ce n'est que les écoles primaires qui bougent, cela a un impact sur le transport. Donc un nouveau projet d'horaire a été préparé.

Amal Chaanin, représentante de l'école d'éducation internationale, ajoute que chacun des représentants doit s'assurer que les CÉ répondent au questionnaire et que les commentaires soient indiqués.

Il semble que la STL serait prête à reprendre le transport pour les écoles secondaires, et cela pourrait régler une partie du problème d'optimisation.

Le comité de parents choisira l'option « fortement défavorable » en répondant au sondage.

**ATTENDU** l'imposition de deux récréations de 20 minutes au niveau primaire par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

**ATTENDU** la perturbation du travail fait par l'Organisation scolaire et du transport de la CSDL par l'annonce de ces deux récréations dans son établissement des horaires 2019-2020 ainsi que sur les ajustements qui étaient en cours afin de répondre, suite à une consultation, aux préoccupations des milieux au sujet de ces horaires;

**ATTENDU** les impacts de l'implantation de ces deux récréations de 20 minutes au niveau de la réorganisation et de l'optimisation du transport scolaire à la CSDL et des horaires d'entrée et de sortie des écoles lavalloises;

**ATTENDU** l'impact majeur que ces changements d'horaire ont dans l'organisation familiale et la stabilité du personnel des équipes-écoles;

**ATTENDU** le souci de sécurité pour les élèves, notamment lors des déplacements, lorsque l'entrée ou la sortie des classes se fera à la noirceur, à la fin de l'automne et au début de l'hiver;

**ATTENDU** la déclaration du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le 12 février dernier qui disait « Ce n'est pas au transport scolaire à gérer l'horaire de l'école » et « Il faut que les commissions scolaires mettent les élèves en premier, bâtissent les horaires et après ça, fassent des trajets d'autobus. C'est dans cet ordre qu'il faut que ça se passe » ;

**ATTENDU** le refus du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le 12 avril, d'octroyer des fonds aux commissions scolaires afin de compenser les coûts reliés à l'implantation des deux récréations de 20 minutes.

**ATTENDU** les multiples coupes budgétaires du précédent gouvernement, leur impact incontestable sur la qualité de notre réseau d'éducation et la volonté du présent gouvernement de faire de l'Éducation une priorité nationale.

Il est proposé par Mongi Zitouni, représentant de l'école Mont-de-La Salle;

**QUE** le Comité de parents de la CSDL demande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de retarder à l'année 2020-2021 l'implantation des deux récréations de 20 minutes afin de mieux amortir leurs impacts;

**QUE** le Comité de parents de la CSDL demande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de compenser les coûts reliés à l'implantation des deux récréations de 20 minutes ainsi qu'à tout autre programme ou politique qu'il imposera aux écoles lavalloises;

**QUE** le Comité de parents de la CSDL demande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de se concentrer sur la remise en état du système d'Éducation avant de lui imposer des mesures qui augmentent la pression sur les budgets et le personnel.

**CP 2019-04-15-004**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



### 10. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022;

Le document a été acheminé par courriel, les représentants sont invités à passer à travers rapidement, et en prendre connaissance de façon plus approfondie d'ici la prochaine rencontre. La consultation sera émise le 13 mai prochain.

Sylvain Martel invitera un porteur de dossier de la Commission scolaire qui pourra répondre aux questions des parents pour la prochaine rencontre.

### 11. Politique culturelle;

La politique doit être révisée, puisqu'elle ne l'a pas été depuis plus de 10 ans et que la réalité culturelle a changé depuis.

Après discussion, il est proposé d'accepter la politique telle que proposée.

**ATTENDU** la demande d'avis au Comité de parents au sujet du projet de la Politique culturelle tel que décrit dans la résolution CE 2018-2019 numéro 169;

**ATTENDU** le document intitulé « Politique culturelle » accompagnant cette demande d'avis ;

Il est proposé par Nathalie Carrière, représentante de l'école Curé-Antoine-Labelle

**QUE** le CP se déclare favorable au projet de la Politique culturelle tel que présenté en consultation.

Proposé par Nathalie carrière

**CP 2019-04-15-005**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 12. Colloque de la FCPQ (prolongation);

Tel que mentionné plus tôt, le tarif préférentiel de 190\$ est maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

### 13. ABC;

La prochaine conférence organisée aura lieu le 7 mai prochain. Elle sera donnée par Isabelle Huot et aura comme sujet le nouveau guide alimentaire canadien. Des trucs pour la préparation des lunchs seront donnés et toutes les personnes présentes recevront le nouveau guide alimentaire canadien.

L'invitation sera envoyée dans les écoles par Marie Josée Hébert dans les prochains jours.

La seconde conférence prévue aura lieu le 11 juin et aura comme sujet la prévention des toxicomanies chez les adolescents. Il y aura un conférencier de la maison Jean-Lapointe et d'employés de la CS. Des kiosques y seront tenus, il faudra des bénévoles disponibles avant et après la conférence.



**14. Varia;**

**Aucun**

**15. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;**

La prochaine rencontre aura lieu le 13 mai 2019.

**16. Levée de la séance.**

L'ordre du jour étant écoulé, la levée de l'assemblée est proposée par Fabian Andres Ballesteros Gallego, représentant de l'école Léon-Guilbault, à 21 h 55

**CP 2019-04-15-006**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*Suzanne Fournier*  
*En remplacement de :*

Patrick Martin  
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel  
Président